

135962

MISTRAL Engines S.A.

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
Les actionnaires de MISTRAL Engines S.A. sont convoqués le 28 octobre 2014 à 15 h
Av. du Mont-Blanc 36, CH – 1196 Gland

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant :

- 1. Augmentation du capital-actions
Le conseil d'administration propose d'augmenter le capital-actions d'un montant maximum de CHF 2000000.– par l'émission d'un nombre maximum de 50000000.– d'actions nominatives de CHF 0.04 nominal, avec un agio de 0.02 au minimum.
- 2. Changement du siège de la société. Le conseil d'administration propose de déplacer le siège de la société à Gland.
- 3. Modification de la période de l'exercice comptable. Le conseil d'administration propose de fixer la nouvelle période comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Pour le conseil d'administration
Chu Ka Kong Jonathan
Président